

Des experts en santé publique jugent Macron : une drôle d'« appétence pour les outils contraignants »

17 juil. 2021 Par [Caroline Coq-Chodorge](#)

- Mediapart.fr



À

Perpignan, samedi 17 juillet, environ 1500 personnes ont manifesté leur opposition au passe sanitaire ou à la vaccination contre le Covid. Le même jour, en raison de la flambée épidémique, le préfet des Pyrénées-Orientales décrétait une fermeture des bars et restaurant dès 23h et pour 15 jours. © Jc Milhet / Hans Lucas via AFP

Sous l'effet du variant Delta, la quatrième vague se forme déjà, plus puissante. Pour empêcher des hospitalisations nombreuses, il y a urgence à vacciner plus largement. Mais depuis les annonces du chef de l'Etat lundi, les restrictions de libertés mutent à leur tour. Comment la France en vient-elle à envisager des mesures de police aussi lourdes ?

Comme le virus, les restrictions de libertés mutent. La Martinique vit encore dans le monde d'avant : l'épidémie flambe, l'hôpital se remplit, parce que 17,5 % de la population seulement est vaccinée. Mardi 13 juillet au soir, des centaines de manifestants ont protesté contre l'instauration d'un nouveau couvre-feu sur l'île, cette vie en coupes réglées. La métropole, elle, expérimente une variante, pas moins liberticide.

À compter du mois d'août, le passe sanitaire devrait être réclamé pour entrer dans les cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, les transports de longue distance. À eux de contrôler les QR codes des clients et patients, lus par une application dédiée, verte ou rouge, si le test PCR est trop ancien

ou la vaccination trop récente.

Aux forces de police et de gendarmerie de contrôler la réalité de ce tri sanitaire de la vie sociale : pour les récalcitrants, 45 000 euros d'amende et un an d'emprisonnement. Policiers et gendarmes ne sont, eux, obligés à rien : ni à la vaccination ni aux tests PCR. Le pouvoir ne veut pas froisser ceux qui doivent faire régner l'ordre sanitaire. Un symptôme de plus de la dérive autoritaire du pouvoir.



À

Perpignan, samedi 17 juillet, environ 1500 personnes ont manifesté leur opposition au passe sanitaire ou à la vaccination contre le Covid. Le même jour, en raison de la flambée épidémique, le préfet des Pyrénées-Orientales décrétait une fermeture des bars et restaurant dès 23h et pour 15 jours. © Jc Milhet / Hans Lucas via AFP

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté ce samedi leur refus d'obtempérer dans une dizaine de villes en France, à l'avant-veille de l'adoption, en conseil des ministres, d'un nouveau [projet](#) de loi sanitaire, celui de la 4^e vague, qui devrait être adopté par le Parlement dans la foulée.

Outre la vaccination obligatoire des soignants, ce texte comprend un isolement contraint des cas positifs. Objectifs du président de la République : « *aller vers la vaccination de tous les Français* », « *reconnaitre le civisme et faire porter les restrictions sur les non-vaccinés plutôt que sur tous* ». Face au virus, il y a les bons et les mauvais Français, nous dit Emmanuel Macron.

Pour le moment, l'annonce est efficace, les centres de vaccination sont pris d'assaut. Le 13 juillet, plus de 850 000 doses de vaccins ont été administrées, le 15 juillet près de 780 000, le 16 juillet près de 880 000, des chiffres sans précédent. De quoi vider un peu les frigos, dans lesquels dormaient des centaines de millions de doses inutilisées depuis des semaines, le nombre de nouveaux candidats au vaccin chutant dangereusement depuis le mois de juin.

La France accuse un inquiétant retard dans la vaccination sur ses voisins européens, en particulier parmi les

classes d'âge les plus élevées, et les plus à risque de formes graves. Le Conseil scientifique l'a constaté dans son dernier avis.

6 JUILLET 2021, 20H00
ACTUALISE LE 8 JUILLET 2021, 11H00

Country	80+ years	70-79 years	60-69 years	50-59 years	25-49 years	18-24 years
Belgium	89.5%	94.4%	91.2%	86.4%	70.2%	41.4%
Denmark	100.0%	99.3%	95.6%	91.0%	43.4%	56.1%
Finland	94.0%	97.5%	87.1%	81.7%	62.3%	29.9%
France	79.4%	89.0%	77.0%	68.0%	48.7%	40.9%
Germany	-	-	-	-	-	-
Greece	69.5%	78.4%	73.4%	62.7%	42.3%	13.0%
Iceland	99.9%	100.0%	99.2%	93.4%	82.6%	82.4%
Ireland	100.0%	100.0%	95.7%	92.6%	54.7%	18.7%
Italy	93.0%	86.5%	80.5%	71.3%	49.6%	39.2%

©

Conseil scientifique

La fin justifie-t-elle les moyens ? L'Emmanuel Macron du mois d'avril ne le pensait pas : « *Le passe sanitaire ne sera jamais un droit d'accès qui différencie les Français. Il ne saurait être obligatoire pour accéder aux lieux de la vie de tous les jours comme les restaurants, théâtres et cinémas, ou pour aller chez des amis.* » L'Emmanuel Macron de décembre 2019 excluait fermement la vaccination obligatoire. Celui du 12 juillet a agité la menace et, dans les faits, tellement compliqué la vie des non-vaccinés que ceux-ci peuvent se sentir, légitimement, contraints dans les faits.

En quelques mots, le 13 juillet, la chancelière allemande Angela Merkel a pointé la limite de cet exercice erratique du pouvoir français en temps de crise sanitaire : « *Je ne pense pas qu'on puisse gagner la confiance en changeant ce que nous avons dit, c'est-à-dire pas de vaccination obligatoire.* » Elle invite plutôt les Allemands à « *devenir des ambassadeurs du vaccin à partir de leur propre expérience* ».

En réalité, Emmanuel Macron a annoncé le reconfinement d'une partie de la population.

Antoine Flahault

Les épidémiologistes ne « *font pas de politique* », explique au préalable le Suisse Antoine Flahault, directeur de l'Institut de santé globale à Genève. « *Les gouvernements ont quatre choix pour faire avancer la vaccination : la pédagogie ; l'incitation financière, un choix fait par la Grèce ; le marketing social, comme en Corée du Sud, où des publicités s'adressent aux jeunes ; et l'obligation. Le choix français est très original. En réalité, Emmanuel Macron a annoncé le reconfinement d'une partie de la population : il ferme les bars, les restaurants, la culture, les transports publics aux personnes non vaccinées ou non testées. Les vaccinés, parce qu'ils ne participent pas, ou peu, aux chaînes de contamination, sont exemptés de restrictions. Cela paraît efficace, on fera le compte à la fin. Ce type de mesure est inenvisageable en Suisse, en Allemagne ou dans les pays nordiques.* »

Pour la française Dominique Costagliola, de l'Institut Pierre-Louis d'épidémiologie, la fin justifie en effet les moyens : « *Les mesures annoncées déclenchent des vaccinations, c'est une bonne chose. Je ferais partie des*

enfermistes ? Je préférerais qu'on nous fiche la paix. Seulement, au Royaume-Uni, où la population est mieux vaccinée, les hôpitaux voient déjà revenir les malades. »

Le premier ministre Boris Johnson fait le choix politique de laisser circuler activement le virus. Il refuse de reporter le *Freedom Day*, la levée de toutes les restrictions le 19 juillet, alors que son pays enregistre plus de 50 000 cas positifs par jour, plus de 4 700 hospitalisations sur la semaine, en hausse de 50 % sur une semaine. « *La croissance des hospitalisations au Royaume-Uni est désormais exponentielle* », insiste Dominique Costagliola.

De nombreux scientifiques dénoncent le choix britannique, par exemple le 7 juillet dans *The Lancet*, où ils considèrent que « *l'expérience* » britannique est « *dangereuse et non éthique* ». Sur les réseaux sociaux, ils la qualifient même de « *meurtrière* ». Ils craignent pour la santé des personnes non vaccinées, ils mettent en garde contre l'émergence d'un variant plus dangereux encore si l'épidémie échappe à tout contrôle.

L'exemple britannique le prouve : face au variant Delta bien plus contagieux, même une couverture vaccinale de 68 %, l'une des plus larges au monde, n'est pas suffisante. Le virus finit par envoyer des malades à l'hôpital dans un état grave, très majoritairement non vaccinés.

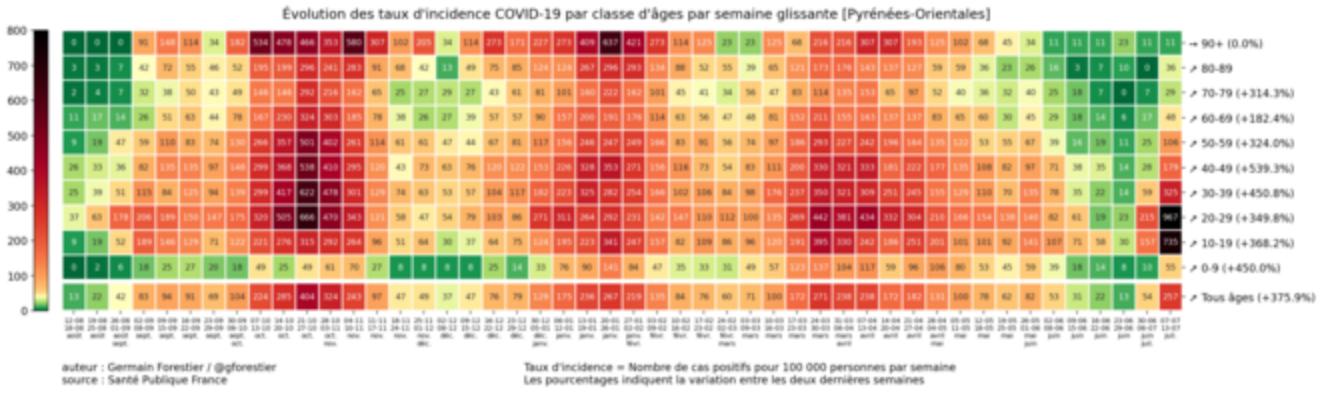
Antoine Flahault invite à raisonner par analogie avec la rougeole, car « *le R, le nombre de reproduction du variant Delta, est voisin de celui de la rougeole* ». Le variant Delta est au moins deux fois plus contagieux que le virus historique : dans une population non vaccinée, sans gestes barrières, une personne contamine entre 6 et 7 personnes. « *Dans les années 80 et 90 en France, seulement 85 % de la population était vaccinée contre la rougeole, il y avait 4 à 5 000 cas par an. Ce n'est que dans les années 2000, quand la couverture a atteint 95 %, que les cas sont devenus sporadiques.* »

Pour le variant Delta, « *il suffit que 5 % de la population soit touchée pour qu'une vague submerge l'hôpital. Or, 20 % des plus à risque ne sont toujours pas vaccinés. Les ingrédients sont là.* »

Les récentes modélisations de l'équipe de Vittoria Colizza voient se dessiner une puissante vague d'hospitalisations, au cœur de l'été, dans tous les scénarios de vaccination, si le R est à 1,5. Or, il a d'ores et déjà atteint ce seuil, alors que le variant Delta ne représente que 63 % des tests ciblés. Comme au Royaume-Uni, où il a pris toute la place, sa progression est inéluctable. « *Si le R reste supérieur à 1,5, le nombre de malades graves va devenir rapidement insupportable* », met en garde Daniel Levy-Bruhl, épidémiologiste à Santé publique France.

Le cap des 10 000 contaminations par jour a été franchi hier. Une vague puissante est en train de se former là où ont lieu de nombreuses fêtes. L'incidence a dépassé les 50 cas pour 100 000 habitants en Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et en Île-de-France. Le nombre de cas positifs et contacts est en hausse de +209 % dans les bars, +175 % dans les hébergements touristiques, +120 % dans les restaurants, selon le bulletin épidémiologique du 16 juillet de Santé publique France.

Les Pyrénées-Orientales illustre la dynamique actuelle du virus. Le département est le plus touché en France métropolitaine, avec 256 cas pour 100 000 habitants. Cette carte de chaleur réalisée par le *data scientist* Germain Forestier montre la progression de l'incidence par classe d'âge : la semaine du 23 juin, parmi les 20-29 ans, l'incidence était de 24 cas pour 100 000 habitants ; deux semaines plus tard, elle est de 967 pour 100 000. Par capillarité, les tranches d'âge voisines sont à leur tour touchées. « *L'accélération est brutale* », reconnaît Santé publique France.



Germain Forestier

Dans les Pyrénées-Orientales, seulement 77 % des 75 ans et plus sont vaccinés, 63 % des diabétiques, 77 % des dialysés, 44 % des personnes obèses.

« La situation épidémique se complique sérieusement, il y avait urgence à mettre un coup d'accélérateur sur la vaccination, insiste lui aussi l'épidémiologiste Renaud Piarroux, de l'Institut Pierre-Louis d'épidémiologie. Mais la question de l'atteinte des libertés, avec le passe sanitaire et l'isolement contraint, se pose. »

Comment en est-on arrivé à de telles mesures ? Cette fois-ci, le président de la République ne décide pas tout à fait tout seul. Dans son avis du 6 juillet, le Conseil scientifique s'interroge : « Si de nouvelles mesures de restrictions sanitaires devaient être prises [...], l'intérêt de faire porter ces mesures éventuelles sur la population vaccinée complètement est très faible », puisque la population non vaccinée « constituerait la principale source de diffusion du virus ». Le Conseil scientifique présente trois scénarios : « accélérer fortement la vaccination », « rendre la vaccination obligatoire chez les personnes à risque », et le « passe vaccinal » pour accéder aux « restaurants, activités culture, sportives ». Et il est aussi prudent, rangeant ces propositions dans la catégorie des « points complexes et importants ».

Le 12 juillet, Emmanuel Macron a tranché, sans débat préalable, excluant l'obligation vaccinale, au profit d'une obligation déguisée, dès le 21 juillet.

Certaines considèrent que le passe sanitaire limite les restrictions collectives, d'autres y voient une atteinte aux libertés individuelles.

Pr Rusch

« Il y a deux lectures du passe sanitaire, explique le professeur de santé publique Emmanuel Rusch. Certaines considèrent qu'il redonne de la liberté en limitant les restrictions collectives, d'autres y voient une atteinte aux libertés individuelles. » Il préside la Conférence nationale de santé, le lieu de concertation le plus large sur les questions de santé qui réunit professionnels de santé, syndicats, représentants de patients, monde associatif. « Au sein de la Conférence coexistent les deux lectures », précise le professeur Rusch.

La brutalité des annonces comme leur faisabilité interrogent. « Le délai de mise en œuvre est très court, on ne comprend pas très bien comment cela va marcher », dit Emmanuel Rusch. « Ceux qui ne seront pas vaccinés ne seront pas admis à l'hôpital, vraiment ? », demande Dominique Costagliola.

Et seront-elles efficaces à court terme ? « On va discuter pendant des jours de ces mesures coercitives, met en garde l'épidémiologiste. Seulement, l'effet des nouvelles vaccinations se fera sentir dans 6 semaines. Est-ce qu'on ne risque pas d'oublier les mesures barrières ? Est-ce qu'on laisse courir le virus ? L'incitation forte à la vaccination n'est pas suffisante. »

Quant à l'isolement obligatoire et aux tests payants dès l'automne, ils pourraient être contre-productifs : « *Les personnes avec peu ou pas de symptômes ne se feront pas tester et ne feront pas attention à leurs contacts. Au final, on sera perdant* », met en garde Renaud Piarroux.

Comment en est-on arrivé là ? « *On peut s'interroger sur notre appétence pour les outils contraignants, pour les démarches un peu martiales* », pointe le professeur Rusch.

Dès le 14 avril 2020, le président du Conseil scientifique écrivait un courrier, que nous avons [révélé](#) mais qui n'a jamais été rendu public, au président de la République, lui conseillant de mieux « *impliquer la société* » dans la gestion de la crise, pour ne pas alimenter « *la critique d'une gestion autoritaire et déconnectée de la vie des gens* ».

16 mois plus tard se croisent les avis du Conseil scientifique, du Haut Conseil de la santé publique, de la Haute Autorité de santé, de la Conférence nationale de santé, du Comité de contrôle et de liaison Covid-19, du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale et de son comité citoyen, tous peu dotés en moyens. « *Le dispositif français est marqué par un éclatement, une multiplication des lieux de parole et des prises de position* », constate Emmanuel Rusch. Lui préside la Conférence nationale de santé et le Comité de contrôle et de liaison Covid-19 : « *Nous faisons notre plaidoyer, comme beaucoup d'autres, au ministère. Peut-être sommes-nous entendus...* »

L'annonce martiale d'Emmanuel Macron n'a pas clos le débat. En principe, il s'ouvre la semaine prochaine au Parlement.

Prolonger

Boite Noire

URL source: <https://www.mediapart.fr/journal/france/170721/des-experts-en-sante-publique-jugent-macron-une-drole-d-appetence-pour-les-outils-contraignants>